



Association de  
Développement de  
l'Apiculture du Centre

# S'installer en apiculture en région Centre - Val de Loire ?

Mise à jour 04/2023



Peut-être  
mon futur  
métier ?

Des ruches  
en + de  
mes cultures ?

Où  
me  
former ?

J'ai jamais  
approché  
une ruche !!

Après  
cette saison,  
je m'installe !



## Notice d'orientation et d'accompagnement vers l'installation apicole professionnelle

Avec le concours  
financier de :



Une action du :



**Chers porteurs de projets et peut-être futur(e)s collègues,**

Ce document vous propose, **en partant de votre situation actuelle**, de vous aider :

- à vous poser **les bonnes questions** pour réfléchir à une installation professionnelle apicole,
- à trouver **les bons interlocuteurs** et sources d'informations

Le schéma ci-dessous vous présente l'organisation générale du document. Chaque situation est ensuite décrite en détail dans les pages suivantes. Vous pourrez vous repérer grâce au code couleur.

Je vous souhaite à tous une bonne réflexion et espère avoir le plaisir de vous compter prochainement parmi les adhérents de l'ADAPIC. Après avoir consulté ce document et avancé dans votre réflexion, n'hésitez pas à contacter l'ADAPIC qui est à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Emilie COUTON**  
Présidente de l'ADAPIC

### Fiche 1

**L'apiculture :  
mon futur métier ?**

*Mais  
je n'ai pas d'expérience,  
pas de ruches !*



### Fiche 2

*J'ai quelques ruches  
et j'aime ça !*  
**Pourquoi ne pas  
en faire mon métier ?**

*Je suis agriculteur et  
j'ai quelques ruches :*  
**Se diversifier grâce  
à l'apiculture ?**



### Fiche 3

*J'ai déjà une expérience  
chez un apiculteur  
professionnel*

**C'est décidé :  
je m'installe  
apiculteur  
professionnel !**



#### **J'ai besoin :**

d'avoir un premier contact  
avec les abeilles

de découvrir le quotidien du métier d'apiculteur  
pour confronter mon projet à la réalité

d'avoir une connaissance plus large de l'apiculture en région Centre - Val de Loire

de découvrir l'installation agricole

de compléter mes connaissances en me formant

de découvrir  
une exploitation professionnelle

d'avancer dans mes démarches  
d'installation

de construire  
mon réseau professionnel

#### **Je peux aussi :**

enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

## L'apiculture : peut-être mon futur métier ?

*Mais je n'ai pas d'expérience, pas de ruches !*



### J'ai besoin d'avoir un premier contact avec les abeilles

Pour :

- apprendre à ouvrir une ruche
- voir concrètement si ça me plaît vraiment
- vérifier que je supporte les piqûres (douleur et allergies)

↳ **Je prends contact avec un rucher école**  
(avant d'acheter ma première ruche...c'est mieux)

*On m'explique le cycle de l'abeille, on me montre les bons gestes, les règles à respecter, je peux manipuler en toute sécurité et être conseillé... Je pourrai, dans certains ruchers, bénéficier de commandes groupées pour le matériel.*



### J'ai besoin de découvrir le quotidien du métier d'apiculteur pour confronter mon projet à la réalité

- les tâches à réaliser
- le rythme de travail au cours de l'année
- le matériel utilisé
- les avantages et inconvénients de cette activité

↳ **Je participe aux journées « Découverte du métier d'apiculteur » en région Centre - Val de Loire**

*Des apiculteurs professionnels témoignent de leur métier, je rencontre des interlocuteurs qui pourront m'aider si je poursuis mon projet, j'échange avec d'autres personnes en réflexion comme moi*

*Deux journées organisées chaque année.*

*Dates et lieux voir [programme annuel de formations](#) proposé par l'ADAPIC.*

### J'ai besoin d'avoir une connaissance + large de l'apiculture en région Centre - Val de Loire

- Quel est le **cycle de production** pratiqué en région CVL : zones et périodes de production de nectar, types de miels, transhumances ?
- Comment construire un **planning de saison** pour optimiser les atouts de la région CVL ?
- Quels sont les principaux **risques sanitaires**, comment y faire face, qui peut m'aider ?
- Quels sont les **taux de pertes** de cheptel ? Comment intégrer ce risque dans mon projet ?
- **L'élevage** et le renouvellement de mon cheptel : un point clé ? Pourquoi ? Comment ?
- La **pollinisation** des cultures : pourquoi est-ce important en région CVL ? Une opportunité de diversification ?
- La **commercialisation** : gros, demi-gros, détail. Comment choisir ? Comment l'articuler avec les contraintes de production ? Comment définir mon prix ?
- La **réglementation** : quels sont les spécificités pour l'apiculture ? Quels sont les bons interlocuteurs ?
- Des **aides** adaptées aux besoins spécifiques des apiculteurs ? A quelles conditions ? Comment faire les demandes, à qui ?



## ↪ Je participe à la réunion mensuelle « Porteur de projet à l'installation apicole » proposée par l'ADAPIC




Animée par un salarié de l'ADAPIC

- Poser des questions
- Partager avec d'autres futurs apiculteurs
- Découvrir une diversité d'informations en fonction de l'ordre du jour de la réunion

Tous les deuxièmes vendredi du mois de 9h à 10h, possibilité de participer la première fois sans être adhérent. Si vous êtes intéressé pour participer à la visio, [faites le savoir à l'ADAPIC](#) !

Toutes les informations issues de ces réunions sont compilées dans la Foire Aux Questions, accessible aux porteurs de projet adhérents.


↪ Découvrir la [version de démonstration](#).



### LES RÉUNIONS MENSUELLES PORTEURS DE PROJETS À L'INSTALLATION EN APICULTURE FOIRE AUX QUESTIONS

Cette foire aux questions a été créée et est alimentée par les échanges des réunions mensuelles dédiées aux adhérents en cours d'installation. Elle a pour objectif de regrouper toutes les informations pouvant vous être utiles. Il ne s'agit donc pas d'un document exhaustif. Les informations sont issues de différents supports. Les témoignages d'apiculteurs ont été résumés et pour les autres informations, des liens vers les sites de référence vous sont proposés.

La date où le sujet a été évoqué est indiquée en italique, en début de paragraphe. N'oubliez pas ensuite de consulter les liens proposés ou les sites de référence (ITSAP, Ministère de l'Agriculture...) pour vous assurer que l'information est toujours d'actualité.



## Je peux enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

Voir liste de propositions [en annexe](#)



*J'ai quelques ruches et j'aime ça !*

**Pourquoi ne pas en faire mon métier ?**



*Je suis agriculteur(trice) et j'ai quelques ruches :*  
**Se diversifier grâce à l'apiculture ?**



### J'ai besoin de découvrir le quotidien du métier d'apiculteur pour confronter mon projet à la réalité

- les tâches à réaliser
- le rythme de travail au cours de l'année
- le matériel utilisé
- les avantages et inconvénients de cette activité

#### ↪ Je participe aux journées « Découverte du métier d'apiculteur » en région Centre - Val de Loire

*Des apiculteurs professionnels témoignent de leur métier, je rencontre des interlocuteurs qui pourront m'aider si je poursuis mon projet, j'échange avec d'autres personnes en réflexion comme moi*

*Deux journées organisées chaque année.*

*Dates et lieux voir [programme annuel de formations](#) proposé par l'ADAPIC.*

### J'ai besoin d'avoir une connaissance + large de l'apiculture en région Centre - Val de Loire

- Quel est le **cycle de production** pratiqué en région CVL : zones et périodes de production de nectar, types de miels, transhumances ?
- Comment construire un **planning de saison** pour optimiser les atouts de la région CVL ?
- Quels sont les principaux **risques sanitaires**, comment y faire face, qui peut m'aider ?
- Quels sont les **taux de pertes** de cheptel ? Comment intégrer ce risque dans mon projet ?
- **L'élevage** et le renouvellement de mon cheptel : un point clé ? Pourquoi ? Comment ?
- La **pollinisation** des cultures : pourquoi est-ce important en région CVL ? Une opportunité de diversification ?
- La **commercialisation** : gros, demi-gros, détail. Comment choisir ? Comment articuler avec les contraintes de production ? Comment définir mon prix ?
- La **réglementation** : quels sont les spécificités pour l'apiculture ? quels sont les bons interlocuteurs ?
- Des **aides** adaptées aux besoins spécifiques des apiculteurs ? A quelles conditions ? Comment faire les demandes, à qui ?



#### ↪ Je participe à la réunion mensuelle « Porteur de projet à l'installation apicole » proposée par l'ADAPIC

*Animée par un salarié de l'ADAPIC*

- Poser des questions
- Partager avec d'autres futurs apiculteurs
- Découvrir une diversité d'informations en fonction de l'ordre du jour de la réunion

*Tous les deuxièmes vendredi du mois de 9h à 10h, possibilité de participer la première fois sans être adhérent. Si vous êtes intéressé pour participer à la visio, [faites le savoir à l'ADAPIC !](#)*

*Toutes les informations issues de ces réunions sont compilées dans la Foire Aux Questions, accessible aux porteurs de projet adhérents.*

*Découvrir la [version de démonstration](#).*



#### LES RÉUNIONS MENSUELLES PORTEURS DE PROJETS À L'INSTALLATION EN APICULTURE FOIRE AUX QUESTIONS

Cette foire aux questions a été créée et est alimentée par les échanges des réunions mensuelles dédiées aux adhérents en cours d'installation. Elle a pour objectif de regrouper toutes les informations pouvant vous être utiles. Il ne s'agit donc pas d'un document exhaustif. Les informations sont issues de différents supports. Les témoignages d'apiculteurs ont été résumés et pour les autres informations, des liens vers les sites de référence vous sont proposés.

La date où le sujet a été évoqué est indiquée en italique, en début de paragraphe. N'oubliez pas ensuite de consulter les liens proposés ou les sites de référence (ITSAP, Ministère de l'agriculture...) pour vous assurer que l'information est toujours d'actualité.







## J'ai besoin de découvrir l'installation agricole

- Quelles sont les étapes ?
- Qui peut m'accompagner, avec quels dispositifs ?
- J'ai plus de 40 ans ! Pas de panique, le dispositif [CAP Installation](#) est pour moi !

**Bon à savoir : un apiculteur professionnel a le même statut que n'importe quel agriculteur ! Pour s'installer il a donc accès aux mêmes dispositifs d'accompagnement qu'un agriculteur.**

### ↪ Je prends contact avec un [point accueil installation \(PAI\)](#)

- Je suis accueilli quelque soit l'état d'avancement de mon projet, quelque soit mon âge et même si je ne pense pas demander les aides à l'installation.
- Au cours des différentes étapes, je peux demander à mon conseiller installation l'intervention de l'ADAPIC pour une expertise et un conseil apicole :
  - Cohérence globale du projet : choix techniques, temps de travail...
  - Pertinence des données économiques utilisées
  - Adéquation du projet et des compétences techniques



### ↪ Je réfléchis à mon projet en remplissant [l'autodiagnostic](#).

- Je remplis le questionnaire à mon rythme, en l'état actuel d'avancement de mon projet.
- L'autodiagnostic est destiné à toutes les productions agricoles : certaines parties ne me concernent pas.

## J'ai besoin de compléter mes connaissances en me formant

- sur des points techniques précis
- sur le fonctionnement global de l'exploitation



### ↪ Je participe à des formations :

- Courtes : avec [l'ADAPIC](#), la [Section apicole du GDS Centre](#), des structures nationales : [ANERCEA](#), [GPGR](#)...
- Longues : [BPREA](#), une [MFR](#) ou un lycée agricole sur place ou [à distance](#). Certaines de ces formations permettent d'obtenir un diplôme pour bénéficier des aides à l'installation.
- Je passe mon permis : remorque, poids-lourd... (selon mes objectifs techniques)

## J'ai besoin de découvrir une exploitation apicole professionnelle

- Discuter avec un apiculteur
- Voir les équipements, les bâtiments...
- Faire un stage
- Trouver un contrat de saisonnier apicole



### ↪ Je contacte :

- **Pour trouver une exploitation** : j'adhère à l'ADAPIC et bénéficie du réseau des adhérents, des visites d'exploitations, de documents techniques élaborés par l'ADAPIC...
- **Pour bénéficier d'une convention de stage** : les [PAI](#), [l'ARDEAR](#), [Pole emploi](#), [la chambre de commerce](#) (collégiens et lycéens)
- **Pour trouver un contrat de saisonnier apicole** : je consulte le site de l'ADAPIC, le compte facebook d'ADAFrance, j'envoie une annonce à l'ADAPIC, je consulte les sites [Apiservices](#), [L'agriculture recrute](#)...

## Je peux enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

Voir liste de propositions en annexe

*J'ai déjà une expérience chez un apiculteur professionnel.  
C'est décidé : je m'installe apiculteur professionnel !*



### J'ai besoin de découvrir l'installation agricole

- Quelles sont les étapes ?
- Qui peut m'accompagner, avec quels dispositifs ?
- J'ai plus de 40 ans ! Pas de panique, le dispositif CAP Installation m'est ouvert !

**Bon à savoir : un apiculteur professionnel a le même statut que n'importe quel agriculteur ! Pour s'installer il a donc accès aux mêmes dispositifs d'accompagnement qu'un agriculteur.**

#### ↪ Je prends contact avec un point accueil installation (PAI)

- Je suis accueilli quelque soit l'état d'avancement de mon projet, quelque soit mon âge et même si je ne pense pas demander les aides à l'installation.
- Au cours des différentes étapes, je peux demander à mon conseiller installation l'intervention de l'ADAPIC pour une expertise et un conseil apicole :
  - Cohérence globale du projet : choix techniques, temps de travail...
  - Pertinence des données économiques utilisées
  - Adéquation du projet et des compétences techniques

#### ↪ Je réfléchis à mon projet en remplissant l'autodiagnostic.

- Je remplis le questionnaire à mon rythme, en l'état actuel d'avancement de mon projet.
- L'autodiagnostic est destiné à toutes les productions agricoles : certaines parties ne me concernent pas.

### J'ai besoin d'avancer dans mes démarches d'installation

#### ↪ Je contacte régulièrement le service installation de la chambre d'agriculture du département où sera installé le siège de mon exploitation et/ou l'ARDEAR

- Au cours des différentes étapes, je peux demander à mon conseiller installation l'intervention de l'ADAPIC pour une expertise et un conseil apicole :
  - Cohérence globale du projet : choix techniques, temps de travail...
  - Pertinence des données économiques utilisées
  - Adéquation du projet et des compétences techniques

#### ↪ Je suis en relation avec une Banque pour le financement de mon projet ?

- Mon conseiller bancaire ne connaît pas bien la production apicole ? Il peut contacter l'ADAPIC.

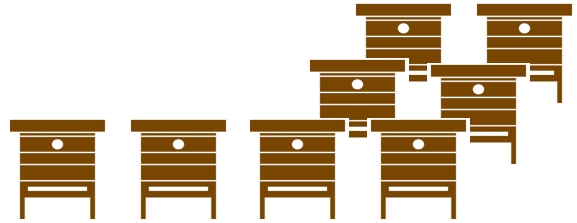
### J'ai besoin de compléter mes connaissances en me formant

- sur des points techniques précis
- sur le fonctionnement global de l'exploitation



#### ↪ Je participe à des formations :

- Courtes : avec l'ADAPIC, la Section apicole du GDS Centre, des structures nationales : ANERCEA, GPGR...
- Longues : BPREA, une MFR ou un lycée agricole sur place ou à distance. Certaines de ces formations permettent d'obtenir un diplôme pour bénéficier des aides à l'installation.
- Je passe mon permis : remorque, poids-lourd... (selon mes objectifs techniques)
- A noter : chaque formation est l'occasion de commencer à créer un réseau qui sera bien utile pour la suite de mon projet : organismes, autres apiculteurs ou futurs apiculteurs professionnels...



## Je n'ai jamais pratiqué l'apiculture en région Centre - Val de Loire : J'ai besoin d'avoir une connaissance + large de l'apiculture de la région

- Quel est le **cycle de production** pratiqué en région CVL : zones et périodes de production de nectar, types de miels, transhumances ?
- Comment construire un **planning de saison** pour optimiser les atouts de la région CVL ?
- Quels sont les principaux **risques sanitaires**, comment y faire face, qui peut m'aider ?
- Quels sont les **taux de pertes** de cheptel ? Comment intégrer ce risque dans mon projet ?
- **L'élevage** et le renouvellement de mon cheptel : un point clé ? Pourquoi ? Comment ?
- La **pollinisation** des cultures : pourquoi est-ce important en région CVL ? Une opportunité de diversification ?
- La **commercialisation** : gros, demi-gros, détail. Comment choisir ? Comment l'articuler avec les contraintes de production ? Comment définir mon prix ?
- La **réglementation** : quels sont les spécificités pour l'apiculture ? quels sont les bons interlocuteurs ?
- Des **aides** adaptées aux besoins spécifiques des apiculteurs ? A quelles conditions ? Comment faire les demandes, à qui ?

### ↪ Je participe à la réunion mensuelle « Porteur de projet à l'installation apicole » proposée par l'ADAPIC

*Animée par un salarié de l'ADAPIC*

- Poser des questions
- Partager avec d'autres futurs apiculteurs
- Découvrir une diversité d'informations en fonction de l'ordre du jour de la réunion

*Tous les deuxièmes vendredi du mois de 9h à 10h, possibilité de participer la première fois sans être adhérent. Si vous êtes intéressé pour participer à la visio, [faites le savoir à l'ADAPIC !](#)*



*Toutes les informations issues de ces réunions sont compilées dans la Foire Aux Questions, accessible aux porteurs de projet adhérents.*

*Découvrir la [version de démonstration](#).*

**LES RÉUNIONS MENSUELLES PORTEURS DE PROJETS À L'INSTALLATION EN APICULTURE**  
FOIRE AUX QUESTIONS

Cette foire aux questions a été créée et est alimentée par les échanges des réunions mensuelles dédiées aux adhérents en cours d'installation. Elle a pour objectif de regrouper toutes les informations pouvant vous être utiles. Il ne s'agit donc pas d'un document exhaustif. Les informations sont issues de différents supports. Les témoignages d'apiculteurs ont été résumés et pour les autres informations, des liens vers les sites de référence vous sont proposés.

La date où le sujet a été évoqué est indiquée en italique, en début de paragraphe. N'oubliez pas ensuite de consulter les liens proposés ou les sites de référence (ITSAP, Ministère de l'agriculture...) pour vous assurer que l'information est toujours d'actualité.

## J'ai besoin de construire mon réseau professionnel

- ne pas être seul une fois installé
- pouvoir s'entraider entre collègues
- bénéficier de l'expérience d'apiculteurs plus expérimentés
- échanger à plusieurs et prendre du recul en cas de difficulté

### ↪ J'adhère à l'ADAPIC

*Je peux participer aux visites d'exploitations, au bilan collectif de saison (même si je n'ai pas de données à apporter au début) et je bénéficie d'une visite annuelle gratuite d'un technicien apicole.*



## Je peux enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

*Voir liste de propositions en annexe*



## Je peux enrichir mes connaissances en lisant :

Des ouvrages (liste non exhaustive) :

- Le Guide « [Devenir Apiculteur Professionnel](#) » - ADA France
- Le [Guide des bonnes pratiques apicoles](#) - ITSAP
- Le [Guide technique du Producteur de Gelée Royale](#) - GPGR
- Le [Traité Rustica de l'Apiculture](#)

Des newsletters :

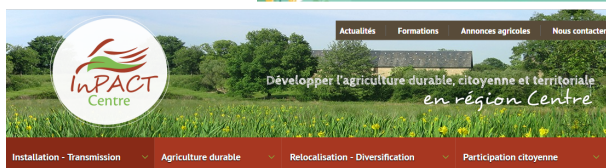
- [ADAPIC](#)
- [ITSAP](#)

Des revues techniques :

- [Infos Reines](#)
- [Abeilles et Cie](#)
- [Revue Réussir Apiculture](#)

En consultant des sites internet, par exemple :

- [ADAPIC](#)
- [ADA France](#)
- [ITSAP](#)
- [GDS Centre Section apicole](#)
- [GPGR](#)
- [ANERCEA](#)
- [CARI](#)
- [Devenir Agriculteur en région Centre](#)
- [InPACT Centre](#)



Document élaboré par l'ADAPIC en région Centre - Val de Loire, avec la collaboration :

- des [PAI](#),
- de la [Chambre régionale d'agriculture](#)
- des Services installations des chambres départementales d'agriculture
- de [l'ARDEAR](#)

Crédit photos : ADAPIC, ADA Grand Est, ADA France, Freepick, JF Bradu

# Garder le contact avec l'ADAPIC

## Un outil pour le développement de l'apiculture en région Centre - Val de Loire

### Coordonnées

**Association de développement  
de l'Apiculture du Centre**  
Cité de l'agriculture  
13 avenue des droits de l'homme  
45921 Orléans cedex 9  
02 38 71 91 03  
<http://adapic.adafrance.org>

### L'équipe

**Elisabeth BREYNE**  
**Coordinatrice**  
07 50 91 88 97 (lundi et jeudi)  
breyne-adapic@orange.fr

**Betty VERNEAU**  
**Animatrice régionale**  
06 68 18 19 41  
verneau-adapic@orange.fr

### Les engagements de l'ADAPIC :

**Dans la limite de ses moyens humains et financiers, l'ADAPIC s'engage à :**

- ➔ accompagner et soutenir la profession apicole régionale par des **actions concrètes**
- ➔ à **accueillir tout adhérent** dès lors qu'il répond aux critères fixés par les statuts
- ➔ à **accompagner au mieux** chaque adhérent dans le respect de ses choix d'exploitation et sensibilité technique
- ➔ offrir à tous ses adhérents **la force de son réseau régional**
- ➔ **être à l'écoute** des demandes et propositions de ses adhérents
- ➔ **A respecter ses statuts** notamment en organisant chaque année une assemblée générale ouverte à tous et qui intègre systématiquement des temps d'échanges et de débats sur les actions menées et à venir, sur la gestion financière et la définition du montant de la cotisation.
- ➔ rendre son **fonctionnement le plus adapté possible** aux contraintes de ses adhérents :
  - choix des **lieux des réunions et formations** : central dans la région ou par alternance dans un département
  - **moyens de communication** « à distance » : mail, newsletter, SMS, formulaires en ligne...
  - calendrier des réunions et formations qui intègre au maximum la **saisonnalité** de l'activité apicole
  - mettre **l'humain** au centre de ses préoccupations :
    - en portant notamment une attention toute particulière aux apiculteurs en phase d'installation
    - en incitant et soutenant les initiatives d'entraide entre apiculteurs, en particulier entre jeunes apiculteurs et apiculteurs expérimentés ainsi que lors d'événements exceptionnels affectant l'un des adhérents (accident, événement météo...)
    - en favorisant le partage d'expériences
    - en favorisant la convivialité



**Plus d'informations :**  
<http://adapic.adafrance.org>

